

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple
des communes de Courcelles-les-Lens, Dourges, Evin-Malmaison,
Leforest et Noyelles-Godault

AVIS AU PUBLIC

**Enquête Publique relative au projet de modification du
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**

Le Plan Local d'Urbanisme du SIVOM des Communes de Courcelles-lès-Lens, Dourges, Evin-Malmaison, Leforest et Noyelles-Godault, fait l'objet d'une modification aux fins de faire évoluer le zonage et les orientations d'Aménagement et de Programmation sur la Commune de Dourges.

A cet effet, Madame Camille PERIN, Ingénieur Principal au Département du Nord, a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de LILLE.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Noyelles-Godault, siège du SIVOM, et en mairie de Dourges, du 1^{er} au 18 juin 2018 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture, où chacun pourra prendre connaissance du dossier.

Madame le Commissaire Enquêteur recevra en Mairies les jours suivants :

A la Mairie de Noyelles-Godault :	Le Vendredi 1er juin de 9h00 à 12h00
A la Mairie de Dourges :	Le Vendredi 8 juin 2018 de 9h00 à 12h00
A la Mairie de Dourges :	Le Vendredi 15 juin 2018 de 14h00 à 17h00
A la Mairie de Noyelles-Godault :	Le Lundi 18 juin de 9h00 à 12h00

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairies de Dourges et de Noyelles-Godault. Elles peuvent également :

- être adressées par écrit au siège du SIVOM – Mairie – 38 rue de Verdun 62950 NOYELLES GODAULT.
- Etre adressées par mail à l'adresse sivom@mairie-noyelles-godault.fr sur le site : www.ville-noyelles-godault.fr – Rubrique vie municipale/le SIVOM/enquête publique.

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur pourront être consultés à la Mairie de Noyelles-Godault, pendant un an à l'issue de l'enquête.